ORDRE DES MEDECINS
CONSEIL NATIONAL
ORDE DER ARTSEN
NATIONALE RAAD

Biologie clinique - Examens techniques

Doc	a026017
Date de publication	01/01/1977
Origine	NR
Thèmes	Biologie clinique

Biologie clinique - Examens techniques.

Un conseil provincial soumet au Conseil national des formulaires envoyés par un hôpital à des médecins. L'un concerne un formulaire de demandes d'analyses comportant des cases de tête qu'il suffit de cocher d'un trait pour déclancher une série d'examens.

L'autre est relatif à des demandes d'examens techniques concernant des services spécialisés et sur lequel il suffit également de cocher les examens demandés.

Le Conseil national a émis l'avis suivant:

Les formulaires de demande d'examen de l'hôpital de ... sont dans l'ensemble en contradiction avec les principes de la déontologie médicale pour les raisons suivantes:

1. En biologie clinique, il est interdit d'utiliser des formulaires de demande proposant des séries d'analyses à exécuter en groupe.
2. Pour les examens techniques: le caractère automatique et impersonnel de cette lettre de référence n'est pas conforme aux règles de la déontologie médicale. En particulier, la relation personnelle entre les médecins, lors de la communication des données au sujet d'un patient, est ici totalement ignorée.

L'envoi d'un patient est alors tout à fait dépersonnalisé et ramené à une intervention technique.

La relation personnelle de confiance tant entre le médecin et le patient qu'entre les médecins eux-mêmes disparaît ainsi.

Cette soi-disant simplification et rationalisation de la procédure de demande peut enfin donner lieu à de la surconsommation.